

Préavis du Comité de Direction de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade

**Demande d'achat d'armoires à casiers et
renouvellement de mobilier usagé.**

Préavis N°03/2020

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Le Comité de Direction de l'AISE a le plaisir de soumettre à votre approbation une demande de crédit extrabudgétaire pour l'achat d'armoires à casiers pour les écoles de St-George et Coinsins ainsi que la suite du renouvellement de mobilier très usagé dans les classes ainsi que dans la salle des maîtres de l'école de Vich.

Base légale

Article 27 des statuts de l'AISE selon lequel l'achat du mobilier est à la charge de l'AISE.

Objets

Suite à l'inventaire effectué sur les différents sites scolaires, il s'avère qu'une partie du mobilier existant est très usagée voir défectueuse, d'où la nécessité de la renouveler.

L'échelonnement de ces achats a été négocié avec le fournisseur de mobilier scolaire ZESAR SA depuis trois ans.

Nous devons acquérir du mobilier scolaire pour meubler les classes ainsi que la salle des maîtres à Vich, puisque nous n'avons plus de mobilier en réserve.

Mobilier à acheter pour la rentrée scolaire d'août 2020

- 80 pupitres simples avec roulettes, casiers et crochets à serviettes.
- 4 bureaux dim. 160vm x 82 cm avec cache-jambe.
- 4 chaises maîtres.
- 4 corps de bureau dim. 42 cm x 80 cm x 64 cm.
- 3 tables dim. 160 cm x 80 cm pour la salle des maîtres.
- 10 chaises pour la salle des maîtres.
- 2 armoires à casier pour Coinsins et St-George dim. 100 cm x 43 cm x 5 cm.

Le coût global pour l'achat du mobilier susmentionné est estimé à **CHF 56'500.- TTC.**

Pour réaliser le plan de renouvellement prévu dans les meilleures conditions, le Comité de Direction de l'AISE avait négocié un contrat cadre fixant les meilleurs prix avec l'entreprise ZEZAR SA. Ce contrat cadre avait pour but de garantir les meilleurs prix d'achat sur plusieurs années.

En conclusion :

Ainsi délibéré par le Comité de Direction dans sa séance du 13 mars 2020 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal :

- Vu le préavis n°03/2020 ;
- Ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

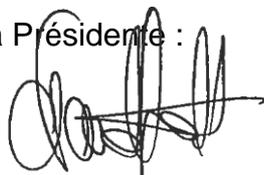
Il est demandé au Conseil Intercommunal :

- D'adopter le préavis n°03/2020 concernant la demande d'achat d'armoires à casier et renouvellement de mobilier usagé pour un montant maximum de CHF 56'500.00 TTC.
- De financer cet achat par le biais du compte achat de mobilier primaire 510.3112.00 et d'en neutraliser l'impact au compte de fonctionnement par un prélèvement au fonds de renouvellement du mobilier 9102.00.

Begnins, le 1^{er} avril 2020

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :



Claudine Vanat-Gachet

La Secrétaire :



Vanessa Wicht

Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE

Le Président :

Antoine Nicolas

La Secrétaire :

Vanessa Wicht